

**AVENANT À LA
CONVENTION DE COOPÉRATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE
RELATIF
À LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019**

ENTRE :

LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS, domicilié Hôtel du Département, 93006 BOBIGNY Cedex, représenté par M. Stéphane Troussel, président du conseil départemental, agissant en vertu de la délibération n° de la commission permanente du conseil départemental du

ci-après dénommé le Département,

d'une part,

ET :

LA COMMUNE DE SAINT-DENIS domiciliée Hôtel de Ville, 2, Place Victor Hugo, 93200 SAINT-DENIS, représentée par son maire, M. Laurent Russier, agissant en vertu de la délibération n° du conseil municipal du

ci-après dénommée la commune,

d'autre part

Il est exposé et convenu ce qui suit.

En application de la convention de coopération culturelle et patrimoniale 2016-2019 entre le département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Saint-Denis, le présent avenant est conclu pour l'année 2019.

Article 1 - Programme d'actions

Pour l'année 2019, les deux parties conviennent de retenir, dans le cadre de la convention, les actions suivantes :

Au titre de l'axe Culture et société

- Création d'un projet théâtral participatif avec les habitants et les enfants de la Plaine, adapté de *Land and Freedom* de Ken Loach, par la compagnie des Affranchis, au théâtre du Hogar et mise en lumière des différents aspects de l'histoire de l'immigration espagnole dans le quartier : **5 000 euros**

Au titre de l'axe Culture et société et de l'axe Art et culture dans l'espace public

- Résidence chorégraphique portée par les Rencontres chorégraphiques.

Ce projet a pour objectif d'agir artistiquement et de façon itinérante sur le quartier Pierre Sépard à Saint-Denis, de permettre aux groupes de participants de découvrir les souvenirs dansés liés à la danse des uns et des autres et de prendre conscience de cette richesse. Il s'agit de développer les moyens d'expression de l'être humain en relation avec l'autre, mais aussi d'aller à la rencontre des univers créatifs de l'histoire de la danse et de la danse contemporaine au travers de sorties culturelles : **6 000 euros**

- *Place aux femmes !* Un projet photographique et participatif conçu et piloté par le photographe-plasticien Philippe Monges. Engager une réflexion sur la place des femmes dans l'espace public, former des groupes de paroles au sein de structures sociales, municipales et associatives, recueillir des témoignages, dégager des préconisations, réfléchir sur les usages des espaces publics. Production d'un livret et d'une exposition de portraits de femmes dans l'espace public : **3 000 euros.**

- Poursuite de l'accompagnement du projet porté par l'association *Les planches courbes* avec l'installation du Chapiteau Rajganawak, implanté dans le quartier de la Gare qui fait l'objet de profondes mutations urbaines et sociales. Cette initiative culturelle permet de questionner le rapport à la ville et nourrit les échanges interculturels et intergénérationnels dans ce quartier fortement métissé. Des ateliers de pratiques artistiques et sportives sont proposés à des publics variés, habituellement éloignés de ces pratiques (enfants non scolarisés). Des artistes émergents et un écrivain public sont accueillis avec l'ambition de créer une permanence artistique éclectique, ouverte, non élitaire et qui soit fédératrice dans le quartier. De nombreux partenariats avec des acteurs culturels et sociaux sont noués dans ce cadre : **5 000 euros.**

- Le salon du dessin du 6b

Création d'une Biennale « salon du dessin » portée par un groupe d'artistes résidents du 6b, dont la prochaine édition est prévue en juin 2020. L'objectif de ce projet est la création d'un espace de valorisation et de rencontre avec la jeune création émergente en dessin contemporain qui rayonne sur tout le nord de la Métropole. Il sera accompagné, tout au long de l'année précédant l'édition, d'actions culturelles en direction du grand public et des professionnels : **3 000 euros.**

Au titre de l'axe Éducation artistique et culturelle

- *Accueillir la différence* : L'inclusion des personnes en situation de handicap fait partie des priorités municipales. Autour notamment du spectacle « Tendres fragments de CornéliaSno », diffusé dans le cadre de la saison jeune public Et moi alors au TGP, qui met en avant la différence, la complexité des interactions sociales et le syndrome Asperger, des ateliers seront construits autour de 3 thématiques : sensibilisation à la différence, approche socio-psychologique via le théâtre, accueil dans les structures culturelles. Ces ateliers s'adresseront à des publics divers, comme les élèves, les familles, ou les professionnels des structures culturelles municipales et partenaires de la ville (École d'Art Plastique, Conservatoire, Médiathèques, Basilique, Unité d'archéologie, Musée d'Art et d'Histoire, Théâtre Gérard Philipe, Cinéma l'Écran, les Archives Nationales, Académie Fratellini...) : **5 000 euros.**

- *La voix de nos aïeux* : L'orchestre du Bal des ELPHTS anime des bals, mélangeant ses compositions avec des mélodies populaires, anciennes ou plus récentes, de tous genres musicaux. Ils invitent des amateurs à les accompagner sur scène à l'issue d'une série d'ateliers, au cours desquels la chanson choisie est réarrangée et fait l'objet de répétitions. Il est proposé de faire participer le public de la Maison des seniors à cette série de répétitions, ainsi qu'au spectacle qui aura lieu lors de la fête de Saint-Denis. Ateliers de préparation prévus de juin à octobre avec restitution le 4 octobre lors de la Fête de Saint Denis : **3 500 euros.**

Au titre de l'axe Art et culture dans l'espace public et de l'axe Valorisation patrimoniale

- *Fenêtre sur rue* est un parcours d'art urbain de proximité à l'échelle du centre-ville de Saint-Denis et dont les dionysien.ne.s constituent le sujet central.

Une cinquantaine d'artistes seront conviés à réaliser des interprétations de portraits d'habitants au moyen de différentes techniques caractéristiques de l'art urbain. Ces portraits seront installés sur les nombreuses fenêtres aveugles que compte le quartier. Le choix des personnes représentées permettra d'avoir un large panel d'habitants.

Les œuvres seront réalisées au format des fenêtres, et les habitants mis en scène par une action artistique à mi-chemin entre la tradition du trompe l'œil et de l'art urbain, rendant ainsi vie aux bâtiments avec un regard neuf sur le quartier et ses problématiques. L'implantation des œuvres permettra la création d'un parcours dans l'ensemble du centre-ville : **3 000 euros**.

- Organisation d'une *Bloc party* (événement phare lors de l'éclosion des cultures urbaines dans les 70's et 80's) dans le cadre du festival hip-hop et de l'année dionysienne de mémoire des cultures urbaines. Orientation Break dance, future discipline olympique, organisé dans l'ancienne piscine, en préfiguration du futur équipement. Ce moment fédérateur et participatif permettra de revenir sur l'émergence et l'accompagnement des cultures urbaines et du Break dance à Saint-Denis : **5 000 euros**.

Au titre de l'axe Valorisation patrimoniale

- Mise en place d'un dispositif Museomix-Muséosprint. Un marathon d'une journée réunissant des participants de tous horizons pour concevoir un dispositif de médiation fonctionnel pour le musée, sous la forme de prototypes : **5 000 euros**.

Article 2 - Financement

Sur la base de ce programme annuel d'actions, le Département attribue à la commune de Saint-Denis une subvention de fonctionnement de **43 500 euros**, pour l'année 2019.

Fait à Saint-Denis, le

Fait à Bobigny, le

Pour la commune de Saint-Denis,
le maire,

Pour le Département,
Le président du conseil départemental,
et par délégation,
le directeur général des services,

Laurent Russier

Olivier Veber

